



RELEVÉ DE DÉCISIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, **le Jeudi 31 Mars 2016, à 20 heures**, en la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions publiques, en vue de délibérer sur les affaires figurant à l'ordre du jour de sa convocation portant la date du 25 Mars 2016.

Membres en exercice : 33

ÉTAIENT PRÉSENTS : M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, M. HELLIO, M LAGREE, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, M. LE BORGNE, Mme MASSART, M. ORHANT, M. FORGET, M. BERTIER, Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme DESRAME (pouvoir à Mme PARIS), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M le Maire), Mme CASSANY (pouvoir à Mme BONNEFOND), M. BONENFANT (pouvoir à Mme DESPRES), Mme PATRY (pouvoir à Mme MASSART), Mme DAGUIER (pouvoir à M. DERU), M. BRUNET (pouvoir à M. LE BORGNE), M. GAUBERT (pouvoir à M. BERTIER), Mme MISSIR (pouvoir à M. FORGET), Mme PAULANGE (pouvoir à Mme BRIEC-LAME)

ÉTAIT ABSENTE : Mme RIO

*
* *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et demande à Maxime Sachet de procéder à l'appel.

Le relevé de décisions de la séance du 11 février 2016 est adopté.

M. le Maire donne une information sur Dinan Commune Nouvelle et la fusion des intercommunalités.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Affaire n°1 – BATIMENTS COMMUNAUX- Salle Robert Schuman- Demandes de subvention

Rapporteur : Yannick HELLIO

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** :

- 1) de valider le projet de réhabilitation de la salle Schuman, d'un montant total prévisionnel de 344 885,81 € H, qui comprend :
 - des travaux de mise en accessibilité et de sécurité incendie,
 - des travaux de rénovation intérieure et extérieure de l'auditorium et de la salle annexe

- 2) de solliciter des subventions de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et du fonds de soutien à l'investissement local, pour les travaux de rénovation et de mise aux normes de la salle Robert Schuman.
- 3) d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Montant des travaux de base	236	Contrat départemental de territoire	92
409,00 €		869 €	
Options	82		
200,00 €		Etat (DETR)	70
<i>Total travaux</i>	<i>318</i>	923 €	
609,00 €			
Maîtrise d'œuvre, coordination		Etat (FSIL)	77
de sécurité et contrôle technique	26	628 €	
276,81 €		Ville (30%)	
		103 465,81 €	
Total	344 885,81 €	Total	344 885,81 €
HT			

La discussion à laquelle prirent part Mme LAISNE, Mme BALAY, M. DERU, M. HELLIO, M. FORGET et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°2 – MARCHES PUBLICS – Bilan

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

La liste des marchés publics conclus pour la période du 03/11/2014 au 31/12/2015 est communiquée aux membres du Conseil Municipal.

Affaire n°3 – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2016-2020

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** :

- 1) d'approuver les opérations inscrites au contrat, à savoir la réhabilitation du château et l'aménagement de la salle Schuman ;
- 2) de valider l'ensemble du projet de Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 présenté par M. le Maire ;

- 3) d'autoriser, sur ces bases, le Maire à signer le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 avec le Conseil départemental.

La discussion à laquelle prirent part Mme BALAY, M. DERU et M. FORGET figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°4 – FINANCES - Budgets Commune et Port de plaisance 2016 – Admission en non valeur de titres irrécouvrables et créances éteintes.

Rapporteur : Véronique BONNEFOND

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'admettre les créances en non-valeur et en créances éteintes, selon les demandes présentées par Mme COLLIOU, trésorière de Dinan :

Budget Ville	
Droits de voirie	115,84
Frais enlèvement véhicule	483,04
Emplacement fête foraine	342,64
Redevance Petit train	0,70
Accueil de loisirs	345,11
Garderies périscolaires	76,62
Restauration scolaire	1 369,58
Locations (Box, salles...)	206,59
Loyer des Halles	4 524,00
Remboursement charges des halles	1 524,56
Total	8 988,68
Budget Port de Plaisance	
Redevance occupation domaine public	600
Total	9 588,68

La discussion à laquelle prirent part M. BERTIER, M. BOBIGEAT, C.BOURGAULT, Y. HELLIO, C.PASINO et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°5 – AFFAIRES CULTURELLES – Projet Château- Espace d'accueil

Rapporteur : Cécile PARIS

Le Conseil Municipal décide par **28 voix POUR** (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, M. HELLIO, M LAGREE, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, M. LE BORGNE, Mme MASSART, M. ORHANT, Mme DESRAME (pouvoir à Mme PARIS), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M le Maire), Mme CASSANY (pouvoir à Mme BONNEFOND), M. BONENFANT (pouvoir à Mme DESPRES), Mme PATRY (pouvoir à Mme MASSART), Mme DAGUIER

(pouvoir à M. DERU), M. BRUNET (pouvoir à M. LE BORGNE), Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE (pouvoir à Mme BRIEC-LAME) **et 4 ABSTENTIONS** (M. FORGET, M. BERTIER, M. GAUBERT (pouvoir à M. BERTIER), Mme MISSIR (pouvoir à M. FORGET) :

- 1) de décider la création d'un espace d'accueil-boutique au Château ;
- 2) de retenir le cabinet PNG ;
- 3) d'autoriser M le Maire à signer tous actes relatifs à ce dossier ;
- 4) de solliciter les subventions de la Région Bretagne et de Dinan Communauté pour la scénographie.

La discussion à laquelle prirent part Mme LAISNE, Mme PARIS, M. BERTIER, M. DERU, M. SACHET, M. LE BORGNE, Mme BONNEFOND, M. FORGET, M. PASINO, M. BOBIGEAT, Mme BRIEC-LAME et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°6 – AFFAIRES CULTURELLES – Grande Vigne – Projet de convention avec la Région Bretagne

Rapporteur : Cécile PARIS

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Région Bretagne dans le cadre de l'exposition temporaire de la Grande Vigne.

Affaire n°7 – Travaux de réfection d'une tête de cheminée d'un immeuble sis 5 rue de la Ferronnerie - Demande de subvention de Mme LE GALL

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide par **30 voix POUR** (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. HELLIO, M LAGREE, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, M. LE BORGNE, Mme MASSART, M. ORHANT, Mme DESRAME (pouvoir à Mme PARIS), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M le Maire), Mme CASSANY (pouvoir à Mme BONNEFOND), M. BONENFANT (pouvoir à Mme DESPRES), Mme PATRY (pouvoir à Mme MASSART), Mme DAGUIER (pouvoir à M. DERU), M. BRUNET (pouvoir à M. LE BORGNE), Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE (pouvoir à Mme BRIEC-LAME), M. FORGET, M. BERTIER, M. GAUBERT (pouvoir à M. BERTIER), **1 voix CONTRE** (Mme MISSIR (pouvoir à M. FORGET)) **et 1 ABSTENTION** (M. JOUINEAU) d'accorder à Mme LE GALL une subvention s'élevant à la somme de 1088 € (mille-quatre-vingt-huit euros) pour les travaux de réfection d'une tête de cheminée de l' immeuble sis 5 rue de la Ferronnerie.

La discussion à laquelle prirent part M. JOUINEAU et Mme MIEL-GIRESSE figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°8 – URBANISME - Travaux de restauration d'une maison en pans de bois sise 5 rue de l'Apport - Demande de subvention de M. et Mme CLOPES

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide par **31 voix POUR** (M le MAIRE, Mme BALAY-MIZRAHI, Mme PARIS, Mme BOURGAULT-LEBRANCHU, Mme MIEL-GIRESSE, M. JOUNEAU, M. HELLIO, M LAGREE, M. SACHET, Mme MERDRIGNAC, Mme BONNEFOND, M. BOBIGEAT, M. PASINO, Mme DESPRES, M. DERU, M. LE BORGNE, Mme MASSART, M. ORHANT, Mme DESRAME (pouvoir à Mme PARIS), Mme GUILLEMOT (pouvoir à M le Maire), Mme CASSANY (pouvoir à Mme BONNEFOND), M. BONENFANT (pouvoir à Mme DESPRES), Mme PATRY (pouvoir à Mme MASSART), Mme DAGUIER (pouvoir à M. DERU), M. BRUNET (pouvoir à M. LE BORGNE), Mme BRIEC-LAME, Mme LAISNE, Mme PAULANGE (pouvoir à Mme BRIEC-LAME), M. FORGET, M. BERTIER, M. GAUBERT (pouvoir à M. BERTIER), **1 voix CONTRE** (Mme MISSIR (pouvoir à M. FORGET)) d'accorder à M et Mme CLOPES une subvention s'élevant à la somme de 2 000 € (deux mille euros) pour les travaux de restauration d'une maison en pans de bois sise 5 rue de l'Apport.

La discussion à laquelle prirent part M. HELLIO, M. DERU et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°9 – URBANISME - Modifications du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Dinan

Rapporteur : Odile MIEL-GIRESSE

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de solliciter Dinan Communauté pour lancer trois procédures de modification du PLU de Dinan :

- 1 - Modification du règlement des zones AU
- 2 - Modification de l'orientation d'aménagement de la zone 1AUg
- 3 - Reclassement de la parcelle AI n°10 de la zone UC en zone UE.

La discussion à laquelle prirent part M. BERTIER, M. FORGET, Mme MIEL-GIRESSE et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°10 - TRAVAUX – Place du Champ Clos - Pose et alimentation d'une borne électrique pour le marché hebdomadaire

Rapporteur : Olivier BOBIGEAT

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**,

- 1) d'approuver le projet présenté par le Syndicat départemental d'Energie des Côtes d'Armor qui s'élève à la somme de 1 800 € HT ;
- 2) d'autoriser M. le Maire à verser au SDE 22 la participation de la Ville.

Affaire n°11 - PERSONNEL – Création d'un emploi – Cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** :

- 1) d'accepter la création d'un emploi CAE à 35/35^{ème} à compter du 1er avril 2016 et d'ouvrir au budget les crédits nécessaires,
- 2) de charger M. le Maire de la mise en œuvre de cette décision et de l'autoriser à signer tout document ou contrat à cet objet.

La discussion à laquelle prirent part M. SACHET, Mme BRIEC-LAME et M. le Maire figurera en son entier au sein du procès-verbal.

Affaire n°12 - COMMISSIONS MUNICIPALES – Composition

○ Commission municipales et groupes de travail

Suite à la démission de Floryan Pineau et à l'installation de Dominique Orhant, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité** de nommer :

- Mme MIEL-GIRESSE dans la Commission Patrimoine et Culture
- M. ORHANT dans la Commission Urbanisme, Circulation, Logement, dans la Commission d'attribution des halles et dans le Groupe de travail Commerce
- Mme PATRY dans le Groupe de travail Jeunesse

○ Commission de consultation des services publics locaux

Suite à la démission de Floryan Pineau, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de nommer M. HELLIO dans la Commission de consultation des services publics locaux.

Il décide, par ailleurs, de nommer des représentants des associations suivantes comme membres de la commission :

- AFOC : Association Force Ouvrière Consommateurs
- CLCV : Consommation Logement Cadre de Vie
- CNL : Consommation Nationale du Logement

○ Délégués dans les associations : Le Gué

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de nommer Mme Patry, représentante de la Ville de Dinan pour l'association Le Gué (association de médiation familiale).

La séance est levée à 22h45.